

Actions violentes contre la direction générale du port

Le lundi 29 juin vers 10h00, une quarantaine d'individus portant les tenues de travail du grand port maritime de Marseille (GPMM) et dont certains étaient armés de hâches et de barres de fer et revêtus d'une cagoule, ont violemment envahi le siège du GPMM.

Le Directeur Général, Jean-Claude Terrier, a été directement menacé et a vu son bureau entièrement saccagé à coups de hâche.

Cette agression est intervenue une heure après que la direction générale ait envoyé aux délégués du syndicat CGT des bassins de Marseille, une lettre contenant des propositions positives répondant aux préoccupations du personnel.

En effet, des discussions portant sur les conditions de transfert de l'activité du terminal conteneurs de Mourepiane chez le manutentionnaire Intramar se tiennent depuis plusieurs mois et se sont intensifiées ces derniers quinze jours.

La direction générale dénonce ces actions d'une extrême violence et déposera une plainte dans la journée. Elle entend poursuivre le processus de mise en œuvre de la réforme portuaire et assure que la loi votée le 4 juillet 2008 sera appliquée au port de Marseille Fos.

Elle rappelle que l'accord cadre national signé par la fédération CGT des Ports et Docks offre aux personnels portuaires transférés toute une série de garanties, et notamment, celle d'un retour au sein du GPMM pendant 14 années en cas de défaillance des entreprises privées.